

RESOLUTION SUR LA COMMEMORATION DE LA JOURNEE DES  
MARTYRS DE L'AFRIQUE DU SUD

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, réunie en sa Quinzième session ordinaire à Khartoum, République démocratique du Soudan, du 18 au 22 juillet 1978,

Prenant acte avec tristesse et avec un profond regret des atrocités perpétrées de plus en plus fréquemment par le régime d'Apartheid de l'Afrique du Sud et qui aboutissent à la liquidation inhumaine, répétée et systématique des dirigeants Nationalistes Sud Africains, au massacre de jeunes innocents, à la torture et au meurtre des détenus Nationalistes en raison des lois racistes et audacieuses en vigueur,

Convaincu du fait que ces vaillants champions de la liberté et de la dignité Africaines n'ont pas perdu en vain leur vie,

Consciente de leur obligation de poursuivre la lutte en vue de la liquidation du régime d'Apartheid et de l'instauration d'une société libre et juste en Afrique du Sud,

Reconnaissant le rôle capital et décisif que la Communauté Internationale peut jouer dans ce combat,

1. REITRE ses condoléances et sa profonde sympathie au Peuple courageux et combattant de l'Afrique du Sud ;

2. DECIDE de développer et d'intensifier sur tous les fronts la lutte contre le système impie de l'Apartheid du régime raciste et oppresseur ;

3. DECIDE de faire du 12 Septembre la "Journée des Martyrs de l'Afrique du Sud" ;

4. LANCE UN APPEL à tous les Etats membres et à la Communauté Internationale pour qu'ils observent chaque année le 12 Septembre la "Journée des Martyrs de l'Afrique du Sud" en adoptant des mesures et actions visant à la liquidation rapide du système de l'Apartheid.

AHG/Res.88 (XV)

RESOLUTION SUR LA RECONCILIATION ENTRE LA GUINEE, LA COTE  
D'IVOIRE ET LE SENEGAL

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, réunie en sa Quinzième session ordinaire à Khartoum, République démocratique du Soudan, du 18 au 22 juillet 1978,

Après avoir entendu le rapport du Secrétaire général sur le résultat hautement positif de la réunion de Monrovia tenue au Libéria les 18 et 19 mars 1978 sur les différends entre les Etats frères de Guinée et de Côte-d'Ivoire d'une part et de Guinée et du Sénégal d'autre part,

Considérant les efforts sincères, constants et fructueux déployés par leurs Excellences William Tolbert Jr., Président de la République du Libéria, Gnassingbe Eyadema, Président de la République du Togo, El Hadj Sir Daouda Kairaba Diawara, Président de la République de Gambie et qui ont rendu cette réunion possible,

Notant avec satisfaction les dispositions judicieuses prises par Son Excellence William Tolbert Jr. pour assurer le parfait déroulement de cette réunion historique,

1. EXPRIME SA SATISFACTION devant l'issue de la Conférence de Monrovia qui a scellé la réconciliation entre les Etats frères de Guinée, de Côte-d'Ivoire et du Sénégal et, partant, a contribué au renforcement de la solidarité et de l'unité des Etats africains ;

2. REND UN CHALEUREUX HOMMAGE à leurs Excellences Ahmed Sékou Touré, Félix Houphouët Boigny et Léopold Senghor, respectivement Chefs d'Etat de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal et dont la grande sagesse et le dévouement à la cause africaine ont contribué à l'heureuse issue de cette réunion qui honore notre continent et notre Organisation ;

3. EXPRIME ses félicitations et ses remerciements sincères et chaleureux à leurs Excellences William Tolbert Jr., Président de la République du Libéria, Gnassingbe Eyadema, Président de la République du Togo et El Hadj Sir Daouda Kairaba Diawara, Président de la République de Gambie pour leur initiative couronnée de succès ;

4. EXPRIME SA TRES SINCERE GRATITUDE au Président William Tolbert Jr., au Gouvernement et au Peuple Libériens pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité fraternelle qui ont indubitablement contribué au plein succès de cette réunion historique ;

5. PRIE INSTAMMENT tous les Etats africains de s'inspirer, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir, de l'esprit de Monrovia dans le règlement de tout différend qui pourrait surgir entre eux.

AHG/Res.89 (XV)

#### RESOLUTION SPECIALE SUR LES RESOLUTIONS CONTRE LE REGIME DE SMITH

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, réunie en sa Quinzième session ordinaire à Khartoum, République démocratique du Soudan, du 18 au 22 juillet 1978,

Réaffirmant sa volonté inébranlable de soutenir la lutte menée par le peuple du Zimbabwe jusqu'à la libération totale et véritable du territoire, et à l'accession à l'indépendance,